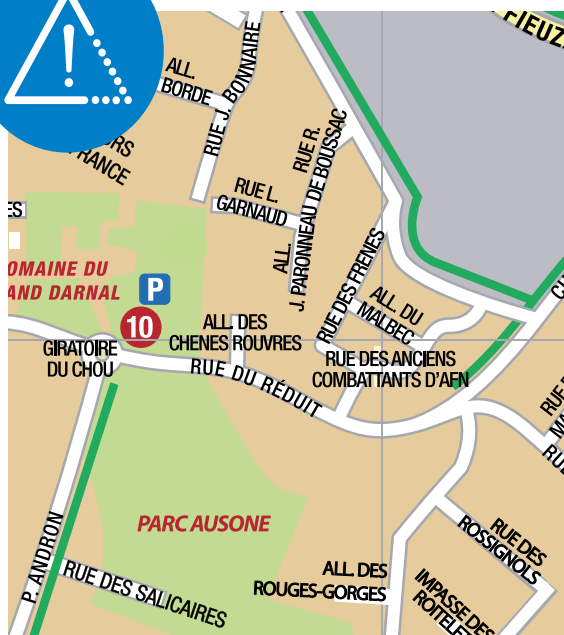




AMÉNAGEMENT RUE DU RÉDUIT

Du 13 septembre 2021
à juillet 2022

La rue du Réduit (giratoire du chou > chemin de Bacchus) va faire l'objet d'une requalification complète pour améliorer le cadre de vie et les conditions de circulation. Les travaux s'échelonnent du 13 septembre 2021 à juillet 2022.

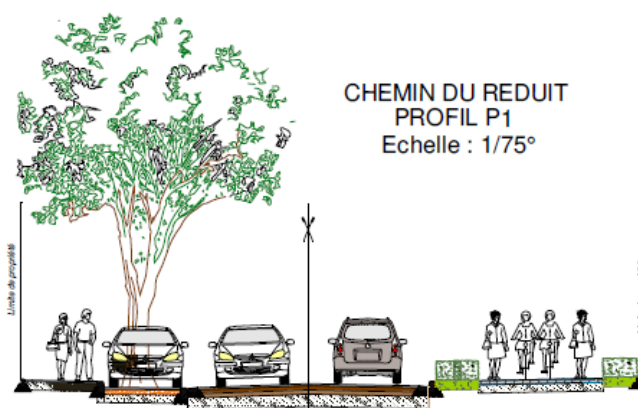
Chères Brugeaises, chers Brugeais,

Améliorer le cadre de vie à Bruges est au cœur de l'action de notre équipe municipale. À ce titre, nous avons engagé un ambitieux programme de renouvellement des voiries dont la requalification de la rue du Réduit fait partie.

D'un montant de 1,4M€, ce projet piloté par Bordeaux Métropole aura un réel impact sur votre qualité de vie au quotidien. Les aménagements réalisés permettront de sécuriser et de fluidifier toutes les circulations sur cet axe fréquenté, tout en donnant une grande place aux mobilités douces. Ils apporteront également de nouvelles commodités tels que la création de 13 places de stationnement et le renouvellement de l'éclairage public.

Je vous remercie de votre compréhension pendant la durée des travaux et vous assure de la pleine mobilisation des services de la ville et de la métropole pour limiter les nuisances. Nous reviendrons régulièrement vers vous pour vous informer le plus précisément possible de l'avancée du chantier.

Brigitte TERRAZA,
Maire de Bruges
Vice-présidente de Bordeaux Métropole



Coupe de la rue du Réduit : requalification de la voirie, aménagement paysager, création d'une voie verte séparée par un terre-plein latéral. © Bordeaux Métropole



Bruges

Infos : 05 56 16 80 66

e-voiries@mairie-bruges.fr

www.mairie-bruges.fr

Maître d'ouvrage : Bordeaux Métropole.

Les objectifs :

Cette requalification complète de la voirie, avec enfouissement des réseaux, rénovation de l'éclairage public, des trottoirs, création de cheminements doux, d'espaces verts et de places de stationnement... permettra de fluidifier et de sécuriser la circulation de tous. Les travaux commencent le 13 septembre et vont s'échelonner sur plusieurs mois, en commençant par la suppression du carrefour à feu et la création d'un giratoire au croisement du chemin de Bacchus et de la rue André Malraux.

Pour ce faire, la rue du Réduit sera barrée par séquences à partir de la phase 3. Des déviations seront mises en place durant les différentes phases de travaux. L'accès aux riverains sera préservé.



Les étapes du chantier* :

